

## Chapitre 6 : La France depuis 1945

### IV - La Ve République entre 1958 et 1974

#### 1) L'achèvement de la décolonisation

Le Général de Gaulle fait du règlement de la guerre d'Algérie une priorité, mais il faudra pourtant encore quatre ans pour résoudre le conflit. Il mène d'abord une politique d'intervention militaire, puis il propose, en 1959, le droit à l'autodétermination pour l'Algérie malgré l'opposition des défenseurs de l'Algérie française. Les négociations avec le FLN aboutissent au cessez-le-feu par la signature des accords d'Evian le 19 mars 1962 et à l'indépendance de l'Algérie en juillet.

Parallèlement, de Gaulle accepte l'indépendance de l'Afrique noire en 1960. Il entame alors une politique de coopération entre la métropole et ses anciennes colonies qui préserve une partie des intérêts de la France en Afrique.

#### 2) La poursuite de l'expansion

A son arrivée au pouvoir, de Gaulle accorde la priorité au rétablissement financier du pays. Il met en œuvre une politique de rigueur (dévaluation, hausse des impôts) et crée le nouveau franc en 1959.

De grands projets industriels, telle la construction du Concorde, sont lancés. L'agriculture est dynamisée par la mise en œuvre de la Politique agricole Commune (PAC) en 1962. Mais au plan social, peu de mesures de modernisation sont prises et le mécontentement éclate comme lors de la grève des mineurs en 1963 et lors des événements de mai 1968.

#### 3) Le "grand dessein"

L'objectif du Général de Gaulle est de redonner à la France un statut de grande puissance indépendante. L'alliance avec les Etats-Unis est maintenue, mais la France sort du commandement militaire de l'OTAN en 1966. Il entreprend une politique d'ouverture vers les pays communistes (reconnaissance de la Chine communiste, visite dans les pays de l'Est) et vers le Tiers-Monde.

Pour garantir l'indépendance, de Gaulle fait également le choix de la stratégie de dissuasion nucléaire. En 1960, la France dispose de la bombe atomique.

De Gaulle se résout à poursuivre la construction européenne, mais il privilégie les relations d'Etat à Etat (traité franco-allemand signé en 1963) et s'oppose à l'entrée dans la CEE du Royaume-Uni, jugé trop proche des Etats-Unis. Georges Pompidou l'acceptera finalement en 1973.